



**Collectif Anti-Nuisances L2
(CAN L2)**

Les Cèdres de Prévalaye entrée A
30, tr. des 4 chemins de Montolivet

13012 Marseille

e-mail : anti.nuisances.l2@gmail.com

A Monsieur Nicolas HULOT,
Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire
246, BOULEVARD SAINT GERMAIN - 75700 PARIS

Marseille le 08 juin 2017

Objet : Contribution du CAN L2 à la constitution de la communauté #Explor'ables [explorateurs durables]

Monsieur le Ministre,

Le Collectif Anti-Nuisances L2 a pris connaissance avec un vif intérêt l'Edito 14 de juin 2017 de la lettre [«Savoirs pour l'action»](#) rédigée par Madame Laurence MONNOYER-SMITH, Commissaire générale au développement durable, Déléguée interministérielle au développement durable.

Madame **Laurence MONNOYER-SMITH** y précise notamment :

De nombreuses initiatives et démarches sont désormais impulsées par la société civile elle-même.

...

J'ai souhaité que le Commissariat général au développement durable intègre davantage ces nouvelles dynamiques et les nouveaux acteurs qui y sont associés, et qu'il questionne ses pratiques de manière réflexive pour mieux répondre aux défis de la transition écologique et solidaire.

...

L'année 2017 verra ainsi se constituer une communauté #Explor'ables [explorateurs durables], animée par la Délégation au développement durable afin de faire de chaque veilleur un agent de la transition écologique et solidaire.

Les propositions du CAN L2, restées sans suites réelles à ce jour, s'inscrivent parfaitement dans ce nouveau positionnement du Ministère reconnaissant le rôle positif de la société civile.

Propositions soumises à Madame la Ministre Ségolène Royal le 31 mars 2016, lui suggérant d'inscrire véritablement l'autoroute urbaine marseillaise A507 (dite L2) dans l'innovation (PLF 2016), et d'en faire ainsi « une autoroute à énergie positive ».

Si le Ministère nous a bien répondu qu'il transmettait au Préfet de Région nos propositions (réponse de Monsieur Guillaume CHOISY du 20 avril 2016 en précisant que « notre démarche fera l'objet de tout l'intérêt qu'elle mérite », nous déplorons n'avoir reçu aucune suite de qui que ce soit malgré plusieurs relances (lettres du 05 juillet 2016 et du 19 septembre 2016 à Monsieur CHOISY ; lettres à Monsieur Robert UNTERNER (Service Transports et Infrastructures), à Monsieur Yves LE TRIONNAIRE (Directeur Service Énergie et Logement), Madame Fabienne FOURNIER-BERAUD (Climat et air), Madame Astrid OLLAGNIER (Énergie et réseaux) et Monsieur Grégoire CALLEJA (Mission Économie Verte)...

Qui sommes-nous ?

Notre Collectif, le CAN L2 (Collectif Anti Nuisances L2) regroupe associations, syndicats de copropriétaires, commerces, médecins, riverains et citoyens concernés par les risques sanitaires de pollution de l'air, du bruit et plus généralement par l'environnement et par le cadre de vie à Marseille. Marseille, grande ville classée en tête des villes les plus polluées, les plus embouteillées et seconde ville la plus bruyante...

Le CAN L2 est localement reconnue comme un acteur de la société civile sérieux, à l'origine de la mise sous surveillance indépendante de la qualité de l'air de la L2 et actuellement à l'origine de la construction d'un Observatoire du Bruit en Métropole à l'instar de Paris (BRUITPARIF) et du Grand Lyon (ACOUCITE).

Le CAN L2 est administrateur de France Nature Environnement 13 et d'AIR PACA

Le CAN L2 représente FNE PACA au Plan Régional Santé Environnement 3.

Que souhaitons-nous ?

Nous souhaitons vous présenter à nouveau nos propositions en espérant qu'elles soient prises cette fois en considération partant du double constat :

- La volonté de l'Etat de faire entrer dans les faits la Loi de Transition Energétique et, pour ce qui nous concerne, de faire de la L2, « *une autoroute à énergie positive* »
- Une forte augmentation des nuisances sonores et ce alors que le trafic n'est encore que de moitié (55 000 véhicules/jour puis 100 à 120 000 prévus à l'ouverture totale)

Nous espérons que notre démarche sera considérée comme indiqué dans l'éditorial de Mme MONNOYER-SMITH : « *Les dynamiques locales ou ascendantes (« bottom up ») sont ainsi de plus en plus structurantes et de plus en plus fréquentes dans la mise en œuvre de la transition écologique, en complémentarité et parfois en opposition aux politiques classiques descendantes (« top down »)* ».

Egalement, nous portons à votre attention que depuis notre premier courrier, la Métropole AIX-MARSEILLE et la société HMP (Habitat Marseille Provence) ont développé un projet, le projet SIRIUS et obtenu un financement dans le cadre de l'ANRU pour la création d'une centrale photovoltaïque dans la cité de FRAIS VALLON, une cité des quartiers Nord de Marseille, riveraine de la L2.

Cette centrale serait à même de recueillir la nouvelle énergie produite par la L2 si nos propositions venaient à être étudiées.

L'espoir suscité par votre nomination est à la hauteur des enjeux de notre planète. Ne nous décevez pas.

Respectueusement

Richard HARDOUIN
CAN L2 - Président



Bernard DONADIO
CAN L2 – Secrétaire

